

	 <p>Syndicat National FORCE OUVRIERE des Finances Publiques</p>	
<p>E-mail :</p>	<p><a href="mailto:fo.ddfip63@dgifp.finances.gouv.fr">fo.ddfip63@dgifp.finances.gouv.fr</a> <a href="mailto:fo.ddfip63@gmail.com">fo.ddfip63@gmail.com</a></p>	
<p>Téléphone :</p>	<p>06-49-04-11-89</p>	

Cher (e) camarade,

Cher(e) collègue,

**Nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à notre organisation syndicale, comme nous avons pu le constater lors des dernières élections professionnelles.** Cette confiance qui nous honore, garantit et conforte notre action militante qui repose sur les principes d'indépendance et de liberté.

La mise en œuvre au quotidien de notre action suppose une gestion assurant recherches, démarches, informations, correspondances, déplacements. Le militantisme ne peut fonctionner dans l'intérêt de chacun et de tous, que grâce au soutien financier que nous apportent nos adhérents anciens ou nouveaux, toujours bienvenus !

*L'année 2022 a vu la fin de la mise en place du NRP dans notre département. Nous en ressentons encore les effets.*

*En gestion publique, la création des SGC, véritables usines à clics, gênent des difficultés que les collègues paient encore. Problèmes des arrêtés comptables avec un nouvel outil depuis début 2023...*

*La filière fiscale est, elle aussi, touchée de plein fouet. De nombreux services ont eux aussi subi ( les SPF, les SIP-SIE) toutes ces réformes mortifères: au SPF, c'est l'allongement des délais d'enregistrement des actes ; dans les SIE, c'est la difficile gestion du PAS; dans les SIP, la fin de certaines missions : TH, redevance audiovisuelle et les conséquences du rapport Gardette avec la mise en place d'un opérateur unique du recouvrement des créances publiques annoncent des jours bien sombres.*

*Des services à compétence nationale ont disparu. Le centre de gestion des retraites, dont la mission a été transférée sur Limoges, mais aussi des services informatiques à l'ESI Guichard.*

*Quant aux missions transverses, quel sera leur avenir si d'aventure la supra départementalisation se fait.*

*À la lecture de la synthèse nationale du remue méninges et au vu du projet du COM 2023-27, il faut rester vigilant.*

**FO-DGFIP 63** ne se résignera jamais et a toujours défendu, défend et défendra tous les collègues, nos services, nos missions, notre réseau.

En ce début d'année 2023, nous avons plus que jamais besoin de vous afin de faire échouer la réforme sur les retraites que le Gouvernement veut nous imposer.

S'il est très important, pour vous d'avoir notre soutien, FO-DGFIP a aussi besoin de vous pour connaître l'état du réseau et de faire en sorte que vous puissiez être entendu, aidé. Votre parole sera relayée au sein des instances de dialogue social (CSAL, Formation Spécialisée).

C'est notre **FO** c'est votre **FO**

Aussi, nous vous transmettons le barème des cotisations 2023 (fichier ci-joint).

Nous vous remercions de transmettre vos règlements à l'adresse suivante :

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE RIOM

FO DGFIP – Mme DAIN

49/51 RUE DE TOULON

63206 RIOM CEDEX

Merci de bien vouloir nous indiquer votre grade, votre échelon, votre affectation et, en cas de travail à temps partiel, votre quotité de travail.

Si vous souhaitez étaler vos paiements, vous pouvez nous envoyer plusieurs chèques en mentionnant au dos de chacun le mois souhaité pour l'encaissement des sommes.

Si vous souhaitez régler votre cotisation par virement bancaire, les références du compte sont les suivantes : FR76 1871 5002 0008 0002 8647 705 domiciliation BIC : CEPAFRPP871 ). Merci de bien préciser votre nom, prénom, grade, échelon et quotité de travail et de m'envoyer un mail m'informant de la date et du montant viré à l'adresse suivante : natalie.dain@dgfip.finances.gouv.fr

Pour tous renseignements concernant les cotisations, vous pouvez contacter :Mme DAIN Natalie, Centre des Finances Publiques de Riom, Trésorière, tél 04-73-64-49-23

Meilleurs sentiments syndicalistes.

